

Le nouveau Diplôme national du Brevet (DNB)

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture

400 POINTS

> **Maîtrise de chacune des huit composantes du socle commun**, appréciée lors du conseil de classe du troisième trimestre de la classe de 3^e :

- niveau 1 : *maîtrise insuffisante* 10 POINTS
- niveau 2 : *maîtrise fragile* 25 POINTS
- niveau 3 : *maîtrise satisfaisante* 40 POINTS
- niveau 4 : *très bonne maîtrise* 50 POINTS

Les épreuves écrites de l'examen

200 POINTS

> **Première épreuve :**
mathématiques, physique-chimie,
sciences de la vie et de la Terre
et technologie

3 heures • 100 POINTS

> **Seconde épreuve :**
français, histoire, géographie
et enseignement moral et civique

5 heures • 100 POINTS

L'épreuve orale de l'examen

100 POINTS

> **Soutenance d'un projet** 15 minutes

- *maîtrise de l'expression orale*

50 POINTS

- *maîtrise du sujet présenté*

50 POINTS

Tournez la page pour l'analyse des épreuves

Tournez la page pour l'analyse des épreuves

NB. Des points supplémentaires sont accordés aux candidats ayant suivi un enseignement de complément selon le niveau qu'ils ont acquis à la fin du cycle 4 au regard des objectifs d'apprentissage de cet enseignement :

- 10 points si les objectifs d'apprentissage du cycle sont atteints
- 20 points si les objectifs d'apprentissage du cycle sont dépassés.

L'élève est reçu s'il cumule 350 points sur les 700.

Il obtient la mention :

- **assez bien**, s'il cumule plus de **420 points**
- **bien**, s'il cumule plus de **490 points**
- **très bien**, s'il cumule plus de **560 points**

A. La seconde épreuve écrite

français, histoire, géographie et EMC 5 heures • 100 POINTS

Tout ou partie des questionnements portent sur une thématique commune et invitent à des regards croisés.

Première partie :

français, histoire, géographie et EMC

*analyse et compréhension de textes et de documents,
maîtrise de différents langages*

3 heures • 70 POINTS

Deuxième partie :

français

2 heures • 30 POINTS

Première période :

histoire, géographie et EMC

2 heures • 50 POINTS

Deuxième période :

français

1 heure • 20 POINTS

EXERCICE 1 : histoire ou géographie

Analyser et comprendre des documents 20 POINTS

- L'exercice porte sur un corpus d'un à deux documents. Il vise à évaluer la capacité du candidat à analyser et comprendre des documents en utilisant les raisonnements et les méthodes de la discipline, à maîtriser des connaissances fondamentales prévues par le programme.
- Les questions, consignes et exercices proposés ont pour objectif de guider le candidat pour vérifier sa capacité à identifier ces documents, à en dégager le sens, à en prélever des informations, et, le cas échéant, à porter sur ces documents un regard critique en indiquant leur intérêt ou leurs limites.

EXERCICE 2 : histoire ou géographie

Maîtriser différents langages pour raisonner et utiliser des repères historiques ou géographiques 20 POINTS

- Un développement construit, sous la forme d'un texte structuré et de longueur adaptée, répond à une question d'histoire ou de géographie.
- Éventuellement, un exercice met en jeu un autre langage (croquis, schéma, frise chronologique).

EXERCICE 3 : EMC

Mobiliser des compétences relevant de l'enseignement moral et civique 10 POINTS

- Une problématique EMC est posée à partir d'une situation pratique. Le candidat répond à une ou plusieurs questions qui, éventuellement, s'appuient sur un ou deux documents.

B. L'épreuve orale

exposé suivi d'un entretien avec le jury 15 minutes • 100 POINTS

L'un des projets menés au cours des enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI) du cycle 4

L'un des parcours éducatifs du candidat

- parcours Avenir
- parcours citoyen
- parcours d'éducation artistique et culturelle

NB sur l'épreuve orale

Cette épreuve est une soutenance : elle n'a pas pour objet d'évaluer le projet, individuel ou collectif, réalisé par l'élève, mais sa capacité à exposer la démarche qui a été la sienne, les compétences et connaissances qu'il a acquises grâce à ce projet, notamment dans les domaines 1, 2, 3 du socle commun et, selon la nature du projet, les contenus plus spécifiques des domaines 4 et 5.

Les candidats peuvent choisir de présenter l'épreuve individuellement ou en groupe, sans qu'un groupe puisse excéder trois candidats.

Dans tous les cas, chaque candidat fait l'objet d'une évaluation et d'une notation individuelles.